



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Caractéristiques PANG

Question écrite n° 35120

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur la série d'études lancées en 2018 sur la succession du porte-avions Charles de Gaulle, qui sont terminées, et sur la récente annonce du Président de la République sur le choix de la propulsion nucléaire. En effet, les porte-avions américains, chinois, russes, indiens et même britanniques étant de grands navires, entre 280 et 333 mètres de long et ayant une vitesse de plus de 30 nœuds avec une capacité pouvant atteindre jusqu'à 70 à 90 appareils embarqués, il convient de s'assurer que ses successeurs ne soient pas sous-dimensionnés par rapport à leurs homologues des autres puissances maritimes compte tenu du vaste territoire ultramarin français à défendre. Aussi, il lui demande si *a minima* deux navires jumeaux seront bien construits pour assurer la permanence à la mer d'un groupe aéronaval et permettre des économies d'échelle, si ces navires feront au moins 300 mètres de long avec un pont plat maximisant de chaque côté de la piste la capacité de parking des aéronefs embarqués, si la piste disposera d'au moins trois catapultes électromagnétiques, si le hangar aviation fera au moins 6 000 m<sup>2</sup> pour pouvoir accueillir de nombreux aéronefs et si ces deux navires pourront au minimum atteindre les 30 nœuds *via* leurs deux réacteurs nucléaires K22 de nouvelle génération. Enfin, même si les deux navires ne sont pas utilisés au maximum de leur capacité, il est demandé s'ils seront conçus pour être en capacité de mettre en œuvre, le cas échéant, un groupe aérien embarqué d'au moins une cinquantaine d'appareils de type SCAF en plus des deux avions de guet avancé et de contrôle aérien et des trois ou quatre hélicoptères de sauvetage et reconnaissance.

### Texte de la réponse

Les études lancées en 2018 concernant le remplacement du porte-avions Charles de Gaulle à son retrait du service actif en 2038 ont abouti à la conclusion qu'un porte-avions avec catapultes et brins d'arrêt, mettant en œuvre toutes les composantes du système de combat aérien futur (SCAF), était la meilleure réponse pour remplir les missions du groupe aéronaval : maîtrise de l'espace aéromaritime, projection de puissance, appui aux opérations à terre, commandement d'une composante maritime d'une opération de l'OTAN ou d'une coalition ad hoc, recueil et analyse de renseignements et dissuasion. Des scénarios opérationnels ont été élaborés et partagés avec le groupe de travail SCAF conduit par l'armée de l'air et de l'espace, pour préciser le besoin militaire, tout en définissant au juste besoin la taille du groupe aérien embarqué. Compte tenu des solutions retenues pour le porte-avions de nouvelle génération (PA-Ng) s'agissant de la préparation des avions, de la maintenance et des capacités de ravitaillement en carburant et munitions, une trentaine de chasseurs de nouvelle génération du SCAF est l'objectif à atteindre pour générer les sorties impliquées par les scénarios opérationnels, y compris dans les environnements les plus contestés. De la même manière, les dimensions envisagées pour le navire (déplacement de la classe 75 000 t, longueur de l'ordre de 300 mètres) et la vitesse de 27 nœuds proviennent de l'analyse au juste besoin de la mise en œuvre optimale et en sécurité des aéronefs envisagés pour le groupe aérien embarqué. Enfin le nombre de catapultes sera défini pour assurer des cadences de mise en œuvre cohérentes des différents scénarios opérationnels. Le sujet du nombre de porte-avions pour assurer la permanence d'alerte a été étudié conformément au rapport annexé de la loi de

programmation militaire 2019-2025. Le durcissement des engagements et des rapports de force à venir entre les puissances incite à augmenter notre besoin en réactivité face à une crise ou surprise stratégique. Si la construction d'un 2ème porte-avions apparaissait nécessaire pour y répondre, les études montrent qu'il faudrait décider de la commande d'un porte-avions supplémentaire vers 2025 pour bénéficier d'économies d'échelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35120

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** [Armées](#)

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 décembre 2020](#), page 9351

**Réponse publiée au JO le :** [6 avril 2021](#), page 2958